

FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

LE MONDE ÉLÉGANT; LES FILLES DU PEUPLE (1735 — 1755).

La Ravaudeuse et l'Ouvrière en dentelle.

Ces deux sujets du bas de la planche, sont tirés d'une suite de six planches publiées en 1737, ainsi que le témoigne le *Mercure de France* de cette année-là. Charles-Nicolas Cochin, âgé alors de vingt-deux ans, s'y révélait comme dessinateur aux yeux d'un public étonné.

Le ravaudage qui, de son sens propre, est le raccommodage à l'aiguille de méchantes hardes, et comporte l'idée d'une besogne hâtive et grossière, était souvent nécessaire pour les gens qui, voulant avoir la jambe bien faite, attirant le regard, la moulaient d'un bas fin dont la trame délicate et tendue était sujette à de fréquentes avaries; la moindre déchirure ne se pouvait souffrir, et si l'accident se produisait dans la rue, de quelque rang qu'il fût, un homme recourait, pour la reprise de son bas, à l'aiguille de la ravaudeuse, qui n'était jamais bien loin: il y en avait partout, en pleine rue, à presque tous les coins où, en général, à l'abri d'un méchant auvent sous lequel étaient appendues quelques nippes dont les réparations étaient son occupation habituelle, la ravaudeuse se tenait assise sur une chaise basse dans une moitié de tonneau: le fond servant de plancher sur le pavé, le tour protégeant les jambes contre le froid.

L'ouvrière en dentelle est de la famille de ces *grisettes* qui, dit Mercier à la fin du siècle, étant filles du petit peuple, sont accoutumées dès l'enfance à un travail assidu dont elles doivent tirer leur subsistance; monteuses de bonnets, couturières, ouvrières en linge, etc., elles se séparent à dix-huit ans de leurs parents pauvres, prennent une chambre particulière, et y vivent à leur fantaisie. Dix à douze sous constituaient alors le salaire d'une journée de femme.

Cochin ne montre pas ses artisans du peuple en figures isolées, comme l'a fait Bouchardon dans la suite magistrale des *Cris de Paris* et de ses petites industries. Jeune et de son temps, Cochin recourt à la grâce amusante et piquante du joli, et il prend plaisir à rapprocher les classes en des scènes qui appartiendraient à peine aux tableaux de mœurs fripons, n'était la grivoiserie des légendes, affaire de l'éditeur de ce temps-là.

La liberté de l'action d'un seigneur prenant, en pleine rue, le menton d'une jolie ouvrière, n'était pas de ces choses qui pussent beaucoup étonner alors. « Il y avait dans les mœurs, disent MM. de Goncourt, une naïveté, une liberté, une certaine grossièreté ingénue, qui faisait de la pudeur, dans toutes les classes, assez bon marché. » Au fond, il y a dans ces estampes une observation intéressante de la tenue des gens, de leur attitude selon leur caractère, que le contraste contribue à faire ressortir.

La ravaudeuse est plus simplement mise que la dentellière, quoi qu'on retrouve dans son costume quelques traits de la mode du jour, tels que la manche courte et le soulier pointu. Sa jeune poitrine est imparfaitement cachée par le mouchoir de cou que les coquettes appelaient le *venez-y-voir*, et elle montre un visage naïf, dépourvu de toute espèce de friponnerie; aucune duplicité de sa part ne répond à la flatterie dont un joli seigneur lui fait un hommage à sa taille; elle se montrerait plutôt prête à s'en défendre.

Tout beau, téméraire garçon.
Tu dois craindre que cette fille
Dont tu caresses le menton
Ne te pique de son aiguille.

Le charme de l'ouvrière en dentelle, de l'ouvrière en chambre, comme la montre Chardin, est également dans sa jeunesse. La tournure générale de son costume est d'une certaine austérité; cette grisette, avec son large tablier à haute bavette, son travail ininterrompu, tout en prêtant l'oreille aux propos galants, est bien la fille du peuple vivant de son labeur.

Les jeunes élégants introduits dans ces deux scènes sont aussi bien indiqués. Ce sont de ces jolis gentilshommes de cour qui « séduisaient par leur peau blanche comme la peau d'une femme, » ne négligeant pas d'ailleurs la *mouche assassine* pour faire valoir cette blancheur. Leur attitude, leur sans-gêne, convient à l'homme « certain d'être de ceux dont la personne plaît entièrement. » Celui dont on reprise le bas n'est rien moins qu'un officier de la maison du roi, l'un des cent, ou plutôt, à cette époque, des deux cents gentilshommes au bec de corbin. La canne haute se terminant en bec de faucon était l'insigne de ces officiers marchant deux à deux devant le roi les jours de cérémonie, et se tenant auprès de lui les jours de bataille. Ce gentilhomme à la mode du jour est vêtu de l'habit souple et flottant, de la veste boutonnée vers la ceinture, de la culotte nouée sur les bas. Son soulier, dont on arrondissait le bout depuis 1720, le faisant plus ou moins pointu, est bouclé et porte la pièce conservée jusqu'en 1740; le cuir en est noirci; le talon de bois, d'une hauteur modérée, est peint en rouge comme marque de gentilhommerie. Sa chevelure nouée en queue est poudrée à blanc; une mouche à la joue y attire le regard. La cravate n'est plus le linon ou la mousseline à bouts pendants, mais un ruban noué sous la gorge. Le devant de la chemise est garni d'un flot de dentelle. Le chapeau est tenu sous le bras.

Ce chapeau est le tricorne, déjà très réduit, que l'on voit sur la

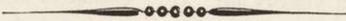
tête de celui qui courtise la grisette; — les bords en étaient galonnés, on y mettait une cocarde de ruban, l'intérieur des retroussis était garni de plumes. — Le chapeau servait autant à donner du maintien qu'à couvrir la tête; on le tenait sous le bras pour ménager la perruque, mais il n'était point malséant, en société, de rester la tête couverte. — Le manchon, qui était toujours de mise pour les hommes, avait cependant perdu de son volume. Celui que l'on voit ici n'a plus le cordon d'attache, le *passee-caille*, qui le soutenait à la hauteur de la ceinture; ce n'est qu'un petit fourreau d'étoffe dont le pelage est à l'intérieur, se montrant aux deux extrémités. Il est en harmonie avec la demi-toilette que l'on prenait pour la visite en négligé, *en polisson*. Dans ce costume la veste est boutonnée sur la poitrine jusqu'au cou; on y peut remarquer que la pièce du soulier est abaissée sur la boucle, ce qui fut la dernière manière de la porter. On divisait alors par un ruban les cheveux en deux parties que l'on désignait par le nom de *cadettes*, souvenir du temps de Louis XIII, et l'on ramenait l'une des touffes sur l'épaule, en avant. Il était de coutume que la veste répondît par son luxe ou par sa simplicité à l'habit qu'elle accompagnait; la plupart du temps ce luxe ne consistait que dans les boutons

et les boutonnières, les galons ne figurant plus que dans l'uniforme militaire et les habits de la livrée domestique.

Groupes mondains.

Les deux groupes du haut de notre planche reproduisent des croquis de Joseph Vernet, finement gravés sous la direction de Le Bas, qui n'a malheureusement reproduit en une suite d'estampes qu'une douzaine de ces groupes provenant des études que Joseph Vernet faisait pour peupler les tableaux de ses ports de France. La finesse et le brillant de ces petites pièces les font rechercher comme étant une expression vraie de la physionomie des choses du temps. C'est à ce titre que nous les reproduisons. Ces gravures assez rares justifient ce que M. Léon Lagrange, dans son livre sur les Vernet, dit de Joseph: « S'il n'eût pas été le grand peintre de marines que l'on admire, il eût fait le plus délicieux des peintres de mode. Il possède à un degré éminent l'esprit du costume, et par costume il entend bien ce qu'il faut entendre, non pas seulement la forme et la couleur des habits, mais la façon de les porter, l'allure qu'ils impriment au corps, les manières, les mœurs d'une époque. »

Voir pour le texte : La Femme au XVIII^e siècle et L'Art au XVIII^e siècle, par MM. Edmond et Jules de Goncourt; — L'Histoire du costume en France, par M. Quicherat.





FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENT^Y

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T

AF

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

S^t Elme Gautier del.